N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /KF/MK/2012

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Concertations paritaires sur vos revendications**

1. Les Syndicats de la Santé (DYSICO, SYNACASS, SYNAPETAS) ont transmis au Ministre de la Santé Publique leur mémorandum relatif aux revendications syndicales collectives.

Suite à cela, le Ministre de la Santé Publique a organisé une séance de concertation paritaire le mardi 4 octobre 2011 qui a eu pour objet, la confirmation des conclusions des discussions du mercredi 5 octobre 2011 en commission technique ad-hoc.

1. Les conclusions des concertations paritaires ont été :

* La mise sur pied d’une commission technique ad-hoc chargée d’examiner les points soumis par la partie syndicale et de rendre compte ;
* L’exclusion de la liste des revendications du point 10 concernant l’éviction de son poste du Directeur de la Direction de l’enseignement des Sciences de Santé qui n’est pas un problème syndical ;
* La confirmation sur le cahier de charges de 9 autres points auxquels il a été admis d’ajouter la question de dossiers disciplinaires ;
* Le principe de maintien d’un dialogue permanent direct et ordonnée ne recourant pas à la perturbation de la paix sociale.

1. Ces pistes de solutions aux revendications telles qu’exprimées rejoignent l’esprit de la démarche pour la résolution des problèmes sociaux de l’heure épinglés par le Cabinet du Président de la République dans la note n°0613/2011 du 25 avril 2011.
2. Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles suggère à Votre Autorité de répondre par un accusé de réception en demandant au Ministre de la Santé Publique de veiller à la résolution des différents points retenus lors des concertations.

En annexe, le projet de lettre.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. KIBOKO FATUMA

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /KF/MK/2012*

*Transmis copie pour information à :*

* *Madame le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l’Etat ;*
* *Monsieur le Conseiller Principal du Chef de l’Etat au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles.*

*(Tous) à KINSHASA/GOMBE*

***A Monsieur le Ministre***

***de la Santé Publique***

***à KINSHASA/GOMBE***

***Concerne : Accusé de réception***

***Monsieur le Ministre,***

*J’ai l’honneur d’accuser bonne réception de votre lettre référencée n° 1250/CAB/MIN/SP/2486/DCA/OMK/2011 et relative aux concertations paritaires sur les revendications syndicales de la santé et vous en remercie.*

*Je vous demande de veiller personnellement à la résolution de ces problèmes sociaux de l’heure durant cette année 2012 afin qu’une paix social s’installe définitivement dans votre Ministère.*

*Veuillez agréer,* ***Monsieur le Ministre****, l’expression de ma considération distinguée.*

***Gustave BEYA SIKU***